

La politique qualité et gestion des risques du Centre Hospitalier Camille Claudel

Axe 1 : Soutenir l'inclusion de l'utilisateur et des aidants/accompagnants au cœur de la démarche qualité

- Reconnaître l'utilisateur comme acteur de son parcours
- Développer la participation des usagers et des aidants-accompagnants dans l'évaluation de la qualité
- Promouvoir le partage d'informations et d'expériences entre patients, aidants et professionnels et la co-construction des démarches
- Promouvoir l'expertise de l'utilisateur
- Mener la réflexion éthique de manière collaborative
- Encourager et soutenir l'engagement des partenaires dans la stratégie qualité et dans des approches territoriales

Axe 2 : Accompagner les directions et les pôles dans le management par la qualité

- Mener une démarche participative, progressive et pragmatique et avoir un engagement collectif
- Participer dans les espaces de dialogue et de décisions
- Transmettre des informations et avoir une gestion documentaire accessible, adaptée, connue, actualisée

Axe 3 : Déployer la culture qualité et sécurité des soins, des accompagnants et des prestations

- Promouvoir la place du leadership dans le développement de la culture de sécurité et d'amélioration de la qualité
- Favoriser l'émergence de projets qualité sécurité innovants et les faire partager entre les acteurs sanitaires et médico-sociaux tout en gardant leur identité
- Favoriser la qualité de vie et la satisfaction au travail en déployant notamment les relations entre les professionnels
- Déployer la culture de l'évaluation des pratiques professionnelles et de la pertinence des soins
- Promouvoir la formation des professionnels et la sensibilisation des usagers et des aidants pour développer une culture partagée
- Améliorer la communication sur le dispositif qualité-gestion des risques à l'aide d'un plan adapté
- Garantir un système de signalement des événements indésirables et d'analyse des causes approfondies efficace
- Assurer le traitement des vigilances et s'approprier les dispositifs
- Structurer la gestion des situations exceptionnelles et des situations à risques en lien avec les services extérieurs compétents
- Développer la culture du résultat
- Poursuivre le management de la prise en charge médicamenteuse
- Garantir la maîtrise du risque infectieux

Axe 4 : Accompagner la structuration des filières / parcours du projet médico-soignant

- Structurer les parcours au sein de l'établissement et avec les établissements sanitaires et médico-sociaux en lien avec les parcours de vie et les filières
- Engager les filières dans les démarches d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques

Axe 5 : Assurer le suivi des procédures de certification et d'évaluations médico-sociales

- Mener la certification des établissements de santé pour la qualité des soins
- Assurer le suivi des évaluations internes et externes du médico-social

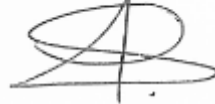
Mme RAILLARD
Présidente de l'UNAFAM



Mme ETIENNE
Présidente de l'ADAPEI



Monsieur SOREDA
Président de CME



Monsieur ARNAUD
Directeur

